



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 19 FÉVRIER
2024 À 19H30 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;
Madame la conseillère Nicole Jacques ;
Messieurs les conseillers Patrick Mathieu et Vincent Roy.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général et Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec le quorum sous la présidence du maire, François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GREFFE
 - 3.1 Adoption de procès-verbaux
 - 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-516 – RM-SQ-05 – Règlement concernant les animaux
 - 3.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-517 – RM-SQ-01 sur le colportage et la sollicitation
 - 3.4 ~~Demande d'autorisation à la CPTAQ – 683, route Fraser –~~
REPORTÉE
 - 3.5 Modification à la résolution R-2023-12-8005 – demande d'autorisation à la CPTAQ
 - 3.6 Correction d'un acte de servitude
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Nominations sur les comités de la Ville
5. VARIA
 - 5.1 Lancement d'un appel d'offres conjoint avec Saint-Joseph-de-Beauce – réfection de la rue des Chutes-Calway
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2024-02-8048

IL est proposé par Nicole Jacques appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

R-2024-02-8049

IL est proposé par Patrick Mathieu, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité, que les procès-verbaux du 15 janvier 2024, du 29 janvier 2024 et du 5 février 2024 soient adoptés tels que rédigés.

**3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
2024-516 – RM-SQ-05 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX**

Patrick Mathieu donne un avis de motion que le règlement numéro 2024-516 – RM-SQ-05 – Règlement concernant les animaux sera adopté à une séance ultérieure ;

Ce règlement a pour but d'harmoniser les conditions d'émission de licences et de détention d'animaux dans la MRC Beauce-Centre ;





Patrick Mathieu dépose également un projet de ce règlement.

3.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-517 – RM-SQ-01 SUR LE COLPORTAGE ET LA SOLLICITATION

Patrick Mathieu donne un avis de motion que le règlement numéro 2024-517 – RM-SQ-01 sur le colportage et la sollicitation sera adopté à une séance ultérieure.

Ce règlement a pour but d'harmoniser les conditions pour les permis de colportage et la sollicitation dans la MRC Beauce-Centre ;

Patrick Mathieu dépose également un projet de ce règlement.

3.4 ~~DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – 683, ROUTE FRASER –~~ **REPORTÉE**

3.5 MODIFICATION À LA RÉOLUTION R-2023-12-8005 – DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la résolution R-2023-12-8005 a été adoptée sans préciser la superficie touchée par la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été modifiée par le demandeur et qu'une ambiguïté pourrait subsister sur la décision du conseil ;

R-2024-02-8050

IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville maintien ses conclusions de la résolution R-2023-12-8005 ;

QUE le Ville ajoute que la superficie visée par l'autorisation de la résolution R-2023-12-8005 est précisément de 4,33 hectares, représentant la superficie de droits acquis dans ce dossier ;

QUE la Ville demande à Sandra Bernard, greffière, de transmettre copie de cette résolution et signer le formulaire requis à la CPTAQ.

3.6 CORRECTION D'UN ACTE DE SERVITUDE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a signé, en vertu de sa résolution R-2023-12-8004 un acte de servitude en faveur de Gestion Abénakis inc. ;

CONSIDÉRANT QU'une correction doit être apportée à cet acte de servitude quant aux taxes à la consommation ;

R-2024-02-8051

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville accepte de consentir à cet acte de correction et mandate monsieur François Veilleux, maire, ou le maire suppléant, le cas échéant, ainsi que Sandra Bernard, greffière, ou l'assistante-greffière, le cas échéant, pour signer ledit acte de correction, tel que soumis par Me Claudia Rancourt, notaire.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 NOMINATIONS SUR LES COMITÉS DE LA VILLE

CONSIDÉRANT QUE les nominations sur les différents comités de la ville doivent être révisées périodiquement ;

R-2024-02-8052

IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE les membres des comités sont ainsi nommés pour l'année 2024 :

Comité des pompiers :

David Veilleux





	Vincent Roy
Comité des loisirs :	David Veilleux Vincent Roy
Comité des ressources humaines :	Jérôme Pomerleau Nicole Jacques
Comité des travaux publics :	Jérôme Pomerleau Kevin Pomerleau Patrick Mathieu
Comité des finances :	Kevin Pomerleau Nicole Jacques
Comité consultatif d'urbanisme :	Patrick Mathieu, président Vincent Roy Dominique Lamarre, secrétaire
Commission d'audit interne sur la gouvernance :	Kevin Pomerleau Nicole Jacques

5. VARIA

5.1 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES CONJOINT AVEC SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE – RÉFECTION DE LA RUE DES CHUTES-CALWAY

CONSIDÉRANT QUE la Ville projette de faire la réfection de la rue des Chutes-Calway conjointement avec Saint-Joseph-de-Beauce ;

CONSIDÉRANT QU'une petite parcelle de cette route est sur le territoire de la Ville de Beauceville ;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit faire l'objet d'un appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pilote ce projet, pour lequel une subvention a été demandée ;

R-2024-02-8053

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville demande des soumissions par appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue des Chutes-Calway ;

QUE cet appel d'offres soit lancé par la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et ses représentants.

5.2 Nicole Jacques remercie les participants à la dernière participation citoyenne, où il y a eu près de 125 personnes. Elle dit bravo à la diversité de population sur place. Belle représentativité. Elle souligne aussi les efforts pour le festival d'hiver qui a cours présentement et merci aux organisateurs.

5.3 Patrick Mathieu dit que les personnes projettent leurs projets pour l'été à ce temps-ci. Il veut remercier les résidents et entrepreneurs qui choisissent Beauceville que que nous allons essayer de les appuyer.

5.4 François Veilleux souligne les tournois de hockey en cours actuellement, il y en a plusieurs.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean-Marie Quirion : il tient la feuille du budget, il a remarqué de grandes améliorations. Il demande si des gens ou des successions donnent des sommes à la Ville et ne voit pas le remboursement des dettes sur le document.

Serge Vallée dit que c'est le service de la dette. C'est dans le budget d'opération pour les intérêts. Le capital est différencié. Il indique le site internet avec la





présentation Powerpoint du budget. Monsieur Quirion dit qu'il y avait une ligne l'an dernier et qu'elle n'y est pas.

Monsieur Quirion demande le montant de la dette à long terme.

Monsieur Quirion demande si le calendrier a été distribué aux organismes communautaires.

Monsieur Quirion dit que le calendrier est trop chargé, que ça prendrait un encart mois par mois. Il manque de place sur la portion calendrier comme telle.

Suzie Caron : voudrait savoir si on pourrait accepter des mini maison ou des maisons sur roues dans la Ville.

François Veilleux explique qu'on est ouvert à ces possibilités et à écouter les projets.

Suzie Caron : pour les 50 ans et plus, côté logement, qu'est-ce que fait la Ville.

Patrick Mathieu dit que la Ville travaille très fort pour augmenter l'offre pour toutes les tranches d'âge.

François Veilleux ajoute que la Ville est en constante discussion avec les promoteurs.

Jacques Légaré, l'Éclaireur-Progrès : règlement sur les animaux, quels sont les changements notables.

Patrick Mathieu dit qu'il n'y a pas de grand changement.

Demande d'autorisation à la CPTAQ : c'est pour dézoner un secteur.

Vincent Roy explique que c'est une continuité d'autorisation.

Patrick Mathieu dit qu'il y avait une coquille, que c'est pour régulariser l'autre résolution.

Sébastien Roy : règlement sur le colportage et la sollicitation.

Patrick Mathieu dit que notre règlement était nébuleux, que cela est pour éclaircir la situation. Que c'est pour moderniser notre règlement.

Jacques Légaré dit que c'est pour vendre quelque chose.

François Veilleux explique que la SQ voulait qu'on harmonise le règlement pour que ce soit plus facile d'application.

Sylvio Morin : le projet pour les Chutes-Calway est pour cette année.

Serge Vallée répond que oui et que c'est surtout un projet sur le territoire de Saint-Joseph-de-Beauce, la portion de la Ville est beaucoup plus petite.

Sylvio Morin : 46 commerces de Beauceville ne serait pas sous le contrat de collecte d'ordures de Services sanitaires Fortier, qui seraient collectés par Matrec. 9 commerces auraient demandé d'être avec Services sanitaires, vu que ce serait moins cher (176 la tonne, l'autre est à 125 \$ la tonne). Est-ce que c'est vrai et s'il y a bien eu cette demande et que la Ville a refusé ?

François Veilleux a parlé aujourd'hui de ce sujet. La Ville va revenir sur cette situation plus tard. Le maire indique qu'il a eu certaines données, mais qu'il ne peut pas confirmer ce qu'il en est pour l'instant.

Le maire indique que ce problème n'est pas unique à Beauceville. Mais que Beauceville n'a pas eu le temps de vérifier les données reçues de la MRC.

7. LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Vincent Roy, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

R-2024-02-8054

Fin de la séance :

20h01

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

SANDRA BERNARD, greffière

